



AVIS PUBLIC
Adoption Budget 2024-2025-2026

PRENEZ AVIS QUE, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, le Conseil présente un résumé du budget pour l'année 2024 qui a été adopté à la séance extraordinaire du Conseil qui s'est tenue le 11 décembre 2023.

Résumé des prévisions budgétaires 2024

REVENUS

Taxes.....	29 636 971 \$
Paiements tenant lieu de taxes	285 000 \$
Transferts	1 500 292 \$
Services rendus	1 637 572 \$
Imposition de droits	1 812 000 \$
Intérêts	365 000 \$
Autres revenus	3 000 \$
Total des revenus	<u>35 239 835 \$</u>

CHARGES

Administration générale	6 016 059 \$
Sécurité publique	6 269 141 \$
Transport.....	5 817 801 \$
Hygiène du milieu.....	4 787 685 \$
Aménagement, urbanisme et développement	938 293 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	5 462 522 \$
Frais de financement (intérêts)	2 280 039 \$
Total des charges	<u>31 571 540 \$</u>

EXCÉDENT DE L'EXERCICE **3 668 295 \$**

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Financement	
Remboursement en capital	4 230 213 \$
	<u>0 \$</u>
Affectations	
Surplus accumulé non affecté	708 860 \$
Surplus accumulé affecté	
Réserves financières et fonds réservés	
Fonds de roulement	(-146 942 \$)
Total des affectations	<u>561 918 \$</u>

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES** **0 \$**

Toute personne intéressée peut obtenir une copie des documents au bureau du Service des finances situé au 204, rue Principale.

Saint-Basile-le-Grand, le 13 décembre 2023

Marie-Christine Lefebvre, avocate, M.A.P., OMA
Directrice et Greffière des Services juridiques et du greffe
Directrice générale par intérim